

NOTE DE SERVICE COVID- 19 RAPPEL 2021

Préambule :

L'épidémie de la COVID-19 continue de se diffuser sur notre territoire national avec actuellement l'arrivée de nouveaux mutants encore plus contagieux. Notre association poursuit sa mise en œuvre des mesures adaptées pour vous protéger dans ce contexte particulier.

Nous vous rappelons que notre Document Unique sur l'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) peut être consulté au siège de l'association.

Nous vous demandons de respecter les principales mesures préventives suivantes :

- Les affichages, visibles dès l'entrée de l'établissement, ainsi que dans tous les lieux de passage (couloirs, ascenseurs, salons), des gestes barrières suivants, qui doivent être strictement mis en œuvre :
- Le lavage et la désinfection des mains, à l'eau et au savon ou par l'application de solutions hydroalcooliques (que nous vous fournissons par dotation chaque mois ou à la demande) ou du savon liquide, à l'entrée et à la sortie de chaque domicile de bénéficiaire
- De façon générale et même en l'absence de cas avérés, il est nécessaire de renforcer le rythme de désinfection des mains mais aussi des locaux.
- L'hygiène de base des voies respiratoires au moyen de mouchoirs en papier jetables à jeter après utilisation dans une poubelle avec couvercle ; il convient de se laver les mains systématiquement après.
- Éviter les contacts physiques non indispensables (en particulier la pratique de la bise ou de la poignée de main, de la pause-café ou boisson est à proscrire jusqu'à la fin de l'épidémie) et maintenir, pour les professionnels dont le métier n'exige pas de contact direct avec les personnes hébergées ou accompagnées, une distance d'un mètre.
- L'aération régulière de la pièce.
- La limitation des visites (port du masque obligatoire pour les visiteurs en présence de l'aide à domicile)
- **Port des gants**
Obligatoire pour les soins uniquement d'aide à la toilette et les changes, à utiliser autant que vous le souhaitez durant vos interventions.
Gants à usage unique à jeter après le soin dans une poubelle au domicile de la personne aidée
Hygiène des mains après retrait des gants. Rien de mieux que le lavage au savon mais utilisez le gel hydroalcoolique que nous vous fournissons si vous ne pouvez pas vous laver les mains et ce le plus souvent possible
Pour le ménage, utiliser les gants habituellement utilisés pour le contact avec les produits d'entretien uniquement
- **Port du masque obligatoire**
Obligatoire pour toutes les interventions
Permet de réduire la diffusion des particules potentiellement infectieuses et protège les autres personnes et l'environnement.
A porter : Pendant toutes les interventions (y compris les déplacements en présence du bénéficiaire)
Port du masque maximum : 4 heures (sauf pour les masques FFP2 8 heures).
Hygiène des mains avant le port du masque et après le retrait
Retrait du masque par les attaches
Ne pas toucher le masque lorsqu'il est porté.
Pour éviter la buée sur les lunettes : Plaquer bien la partie en fer sur votre nez.

Toute personne présentant des symptômes liés à la Covid-19 ou ayant été en contact rapproché avec une personne présentant une Covid-19 (moins d'un mètre pendant plus de 15 minutes sans masque) est invitée à se faire dépister, à s'isoler, à consulter sans délai un médecin et à ne pas se rendre sur son lieu de travail

Tout manquement du salarié à l'une de ces obligations pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires prononcées par la direction

CPias Normandie
Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

Bonnes pratiques : port d'un masque chirurgical

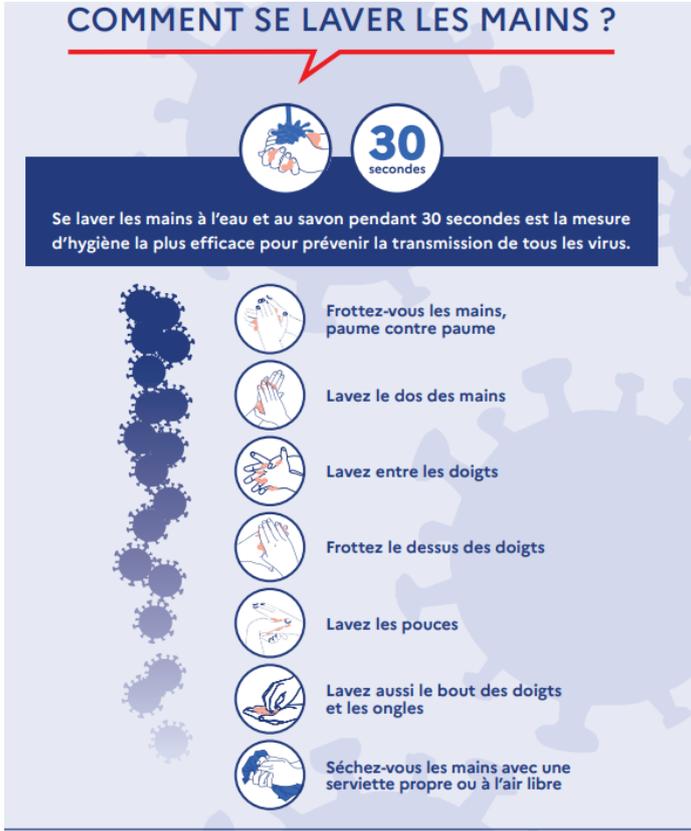


- ☛ **Rappels**
 - Le masque doit être appliqué hermétiquement sur le visage en couvrant le nez, le menton et la bouche
 - Ne pas manipuler le masque en dehors de la pose et du retrait
- ☛ **Pose du masque**
 - Réaliser une hygiène des mains (friction hydro-alcoolique (FHA))
 - Prendre un masque et l'appliquer sur le visage en le tenant par les liens et en respectant le sens de pose (barrette nasale, partie rembourrée sur le visage)
 - . Si masque avec liens : liens supérieurs noués sur le haut de la tête et liens inférieurs noués au niveau du cou
 - . Si masque avec élastiques : élastiques positionnés autour des oreilles
 - Pincer la barrette au niveau du nez pour augmenter l'étanchéité
 - Réaliser une hygiène des mains (FHA)
- ☛ **Changement du masque**
 - Au moins toutes les 3 heures, en cas de port de longue durée (durée d'utilisation : cf. notice du fabricant)
 - En cas de souillure, de projection
 - S'il a été touché et/ou baissé au niveau du cou

NB : Le masque chirurgical peut être maintenu dans le cas de soins à plusieurs patients, s'il n'a pas été touché, ni manipulé et qu'une FHA a été effectuée entre 2 patients

- ☛ **Retrait du masque**
 - Retirer le masque en le prenant par les attaches
 - Réaliser une FHA des mains

COMMENT SE LAVER LES MAINS ?



30 secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

- ☛ Frottez-vous les mains, paume contre paume
- ☛ Lavez le dos des mains
- ☛ Lavez entre les doigts
- ☛ Frottez le dessus des doigts
- ☛ Lavez les pouces
- ☛ Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
- ☛ Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.